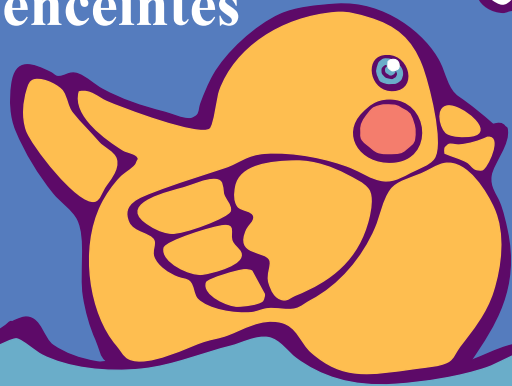


Importantes nouvelles pour les femmes enceintes



Si vous êtes enceinte ou que vous voulez le devenir, vous pouvez protéger votre bébé contre le VIH.

Pourquoi?

Le VIH est le virus qui cause le sida. Vous pouvez avoir le VIH pendant des années sans vous sentir malade.

Si vous avez le VIH, même sans symptômes, il y a une chance sur quatre pour que le bébé l'ait aussi. Pour protéger le bébé et vous-même, vous devez savoir exactement si vous avez le VIH.

Comment?

Pour commencer, passez un test. Demandez à votre docteur, à l'infirmière ou à la sage-femme. Ou encore, appelez un CLSC, une unité

de santé publique ou un service de planning familial.

Qu'est-ce qui va se passer pendant le test?

On va vous prendre un peu de sang dans les bras. Deux ou trois semaines après, vous connaîtrez les résultats. Il faut d'habitude environ trois mois après avoir été infecté par le VIH pour que des signes apparaissent dans le test. Parce qu'il est possible que rien n'apparaisse, vous devrez repasser le test.

Vous pouvez passer un test n'importe quand. C'est mieux de le passer avant ou tout au début de votre grossesse pour protéger le bébé et vous-même.

Qu'est-ce qui se passe si je ne veux que personne le sache?

Dans toutes les cliniques et chez les docteurs, les résultats des tests sont privés et confidentiels.

Dans certaines régions du Canada, il y a des cliniques où vous pouvez passer un test sans donner votre nom. On appelle ces cliniques des centres de dépistage anonyme. Si vous voulez passer le test dans un centre de dépistage anonyme, demandez à l'unité de santé publique ou au CLSC s'il y en a un près de chez vous.

Qu'est-ce qui se passe si j'ai le VIH... et que je suis enceinte?

Vous pouvez :

- ◆ prendre certains médicaments pendant votre grossesse pour diminuer le risque que votre bébé attrape le VIH; **OU**
- ◆ continuer votre grossesse sans prendre de médicament pour le VIH; **OU**
- ◆ décider d'arrêter votre grossesse.

Si c'est le cas, vous pouvez faire donner au bébé les soins médicaux nécessaires.

- ◆ Faites vous soigner pour rester en santé.

Qu'est-ce qui se passe si j'ai le VIH (ou si mon partenaire l'a)... et que je veux tomber enceinte?

Parler à un docteur pour savoir comment protéger votre bébé, vous-même et votre partenaire.

Apprenez à connaître le VIH et le sida

Si vous avez besoin d'informations pour savoir comment vous protéger de l'infection par le VIH, demandez à un docteur, à une infirmière ou à une sage-femme. Lisez la brochure qui s'appelle *Ce qu'il faut savoir sur le sida* que vous pouvez obtenir au Centre national de documentation sur le sida (adresse à la fin).

Si je veux davantage d'aide, à qui est-ce que je peux m'adresser?

Contactez :

Pour recevoir d'autres brochures ou ressources éducatives, contactez :



Association canadienne de santé publique
Centre canadien de documentation sur le VIH/sida
Tél. (613) 725-3434 / Téléc. (613) 725-1205

Rendez visite au site du Centre sur l'Internet à l'adresse suivante :
www.clearinghouse.cpha.ca.

L'essentiel du financement de l'Association canadienne de santé publique est assuré par Santé Canada.

Ce projet bénéficie également du concours financier des sociétés d'assurances de personnes au Canada

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de Santé Canada.